

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 34-460-1935 Crédits.

n° 34-460-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 mars 1935

Numéro JO

n° 460 du 31/03/1935

Date du numéro

31 mars 1935

TEXTE INTÉGRAL

un prélèvement ordinaire de 120.000 francs est effectué sur les fonds disponibles de la caisse de réserve pour faire face au paye mont des travaux de l'entreprise du port de Djibouti.